

DELIBERATION CR004-2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 21 décembre 2023 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 10 janvier 2024 ;

Objet de la délibération : AAP Allocations UA sur projet 2024 - liste principale

La Commission de la Recherche réunie le 15 janvier 2024 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La liste principale de l'AAP Allocations UA sur projet 2024 est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

Christian ROBLÉDO
Président
de l'Université d'Angers
07 février 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mis en ligne le : 08 février 2024

Liste Principale Allocations Doctorales

Pôle de recherche	École doctorale	UR	Classt SFR	Dir. thèse	Cofinanceur
Végétal& Envir.	VAAME	LPG		Emmanuelle Geslin	ALM (hors programmes pluriannuels)
Végétal& Envir.	VAAME	BioDivag		Olivier Pays-Volard	Région Centre Val de Loire
Végétal& Envir.	VAAME	SONAS	1	Guilet David	Région (Tandem)
Végétal& Envir.	VAAME	IRHS	3	Laure Perchepied	Région (enjeux sociétaux)
Santé	BS	MITOVASC	1	Céline Fassot	ALM
Matériaux	3MG	Moltech		XXX	ANR Lumomat
Matériaux	3MG	Moltech		XXX	ANR Lumomat
Math-STIC	MASTIC	LAREMA	1	Clotilde Fermanian	ALM (programmes pluriannuels)
Math-STIC	MASTIC	LAREMA	1	Gilles Stupfler	ANR
Math-STIC	MASTIC	LARIS	1	Christelle Jussien	Région (Tandem)
Math-STIC	MASTIC	LERIA	2	Eric Monfroy	Région (Tandem)
Math-STIC	MASTIC	LERIA	3	Tassadit Amghar	Région (Tandem)
LLSHS	ECLIS	LPPL	1	Arnaud Roy	Région (SHS)
LLSHS	EDGE	GRANEM	2	Catherine Defains	Région (SHS) (cofinancement ADEME en demande)
LLSHS	EDGE	GRANEM	3	Séjourné Bruno	Région Région SHS (co-financement externe en demande)
LLSHS	STT	TEMOS	4	Florent Quellier	LPR Sous réserve de notification

Liste Principale Allocations post-doctorales

Pôle de recherche	UR Classt UR	Classt SFR	Porteur de projet	Demande	Cofinancement acquis	Demande (eq Thèse)	Avis Bureau 08.01.2024
1 - Végétal et environnement	IRHS 1/1	1/1	SARNIGUET Alain	12 mois	12 mois : 61 509 (INRAE / T6IMPACT)	0,5	Avis favorable Guichet ALM 2/3
2 - Santé	CRCI2NA équipe 4 immunité innée et immuno	1/2	LUQUE PAZ DAMIEN	6 mois	18 mois : 90 000 € DGOS (PRT-K INCa 2023) - projet MOZART	0,25	Avis favorable Guichet ALM 1/3
3 - Matériaux	Moltech Anjou 1/1	1/1	ZIGON Nicolas	12 mois	Non	0,5	Avis favorable Guichet ALM 3/3